

tion, je dirais que l'affaire n'a pas été signalée au gouvernement fédéral, ni aux fonctionnaires de la Direction des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. En conséquence, le gouvernement n'a pas offert à la province de Terre-Neuve de l'aider dans son enquête, et la province elle-même ne lui a pas demandé de le faire. Toutefois, qu'il me soit permis de dire à

l'heure actuelle que l'organisation du comité spécial de la Chambre des communes qui doit étudier les prix des aliments et drogues est maintenant en bonne voie et que nous nous attendons que ses réunions commencent sous peu.

(La motion est adoptée, et la séance est levée à 10 h. 25 du soir.)